

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Jeudi 12 février 2025

Présents : Valérie GUYON, Gérard MOREL, Alexandre ANDRE, Sébastien LABRY, Jean PIRAT, Bernard VELON, Angélique MARION, Alain TRUTT, Arnaud GUIOT, Valentin BLANC, Bernard MALIN.

Excusés : Antoine JACQUET, Julien NECTOUX.

Pour rappel l'ordre du jour de la séance est le suivant :

- 1-Délibération mise à jour du tableau des emplois
- 2-Délibération souscription ligne de trésorerie.

Réuni, sous la présidence de Madame **Valérie GUYON**, Maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux, le Conseil municipal a **délibéré sur les ordres du jour présenté ci-dessus** :

1- Délibération mise à jour du tableau des emplois

Madame le Maire présente au conseil la mise à jour du tableau des emplois suite au recrutement de Mme Carole RAI en janvier 2025. Dans le tableau l'agent d'animation sera à 9,45 heures par semaines au lieu de 11,03 heures par semaines auparavant.

Le conseil est d'accord à l'unanimité

2-Délibération souscription à une ligne de trésorerie

- **Madame le Maire** propose la souscription d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole Centre-Est pour un montant de 50 000 € sur 12 mois avec un taux d'intérêt de 3,50 %. Cette ligne de trésorerie, complète la diminution du versement du FCTVA, les coups durs concernant les pannes et changement de chaudière, les dotations qui sont en baisse et les droit de mutation qui baisse également de 10 %.

Le conseil est d'accord à l'unanimité

- **Questions diverses :**

1. Décès de Mr PERRIN Jean-René :

Madame le Maire évoque le décès de Mr PERRIN sur notre commune survenu le 26 janvier 2025, elle partage avec les conseillers la possibilité que la commune ait la charge de régler les frais d'inhumation

car ce défunt est sans famille connus. Nous attendons retour des pompes funèbres concernant l'ordre de prélèvement sur le compte bancaire de Mr PERRIN pour savoir si prélèvement est passé ou si refusé.

Le conseil est d'accord à l'unanimité

- **Informations diverses :**

Madame le Maire informe les conseillers qu'une réunion avec le département et co-préfecture aura lieu le 13/02/2025, notre école remonte la ligne rouge et est prolongé pendant 1 ans mais il faut tout de même réfléchir à la suite.

Madame le Maire évoque un rdv du syndicat des eaux qui a eu lieu dernièrement et ou Mr Jean PIRAT était présent, il nous informe que les travaux à MOLESSIAT débiteront d'ici 15 jours à 1 mois. Le télérelève sera installé courant de l'année.

Madame le Maire ajoute l'affichage du lâcher de truites au plan d'eau de MEPILLAT sur Panneau Pocket et site internet.

Mr Sébastien LABRY évoque qu'en à lui l'association MRJC tournoi de Kart qui vont se représenter sur notre commune, il dit que les démarches sont pour lui ok mais qu'il reste perplexe car il trouve que c'est un peu préparé rapidement.

Madame le Maire ajoute que toutes les associations sont soutenu par la Mairie, elles sont subventionnées et les salles leurs sont prêtées gratuitement.

Madame le Maire termine la réunion en informant les conseillers de la situation financière de l'épicerie, de gros frais d'électricité ont été payé par la commune et doivent être répercuté sur les charges de Céline. Le calcul est en cours et sera mis en place pour mars 2025.

Le conseil est d'accord à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,
Madame le Maire lève la séance.

